

Procès-verbal de la réunion du comité d'entreprise du 20 Septembre 2018

Le comité d'entreprise a siégé en réunion plénière le 20 Septembre 2018, à partir de 14h00, sous la présidence de Mme Bénédicte MARTIN, présidente du Directoire de Centrale Innovation. Cette réunion s'est tenue au siège social de la société, à Ecully.

Etaient présents :

- La Présidente : Bénédicte MARTIN
- Les membres titulaires : Jean-Christophe ABRY
Perrine CHARVOLIN-VOLTA
Laura MARTINEZ

Etait invitée : Marie DECOUZ

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 Juillet 2018

Le procès-verbal a été reçu par l'ensemble des membres. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Informations sur les entrées de commandes, facturations et trésorerie de la société

A la date du 14/09/2018 :

- Carnet de commandes : 6.9 M€ (dont 1.7 k€ de contrats européens, hors Carnot)
- Carnet de négociation : 4.9 M€
- Facturation (au 31/08/2018) : 4.6 M€
- Trésorerie reste à un très bon niveau

La situation de la société est très saine.

3. Point sur le plan de formation professionnelle 2018

L'ensemble des formations effectuées par le personnel de Centrale Innovation au 31 août 2018 a été présenté. Un point définitif sur les formations effectuées en 2018 sera présenté lors de la dernière réunion en décembre 2018, ainsi qu'un plan de formation prévisionnel pour 2019.

Ce plan de formation est élaboré en fonction des demandes qui auront été recensées via le formulaire du recueil des besoins en formations, envoyé début septembre à l'ensemble du personnel.

Il est constaté qu'en 2018, la majorité de ces formations ont été effectuées par des personnels de la structure administrative au siège et à Marseille. Malgré plusieurs informations et relances, seul un personnel des laboratoires a suivi une formation cette année.

4. Informations sur la mise en place du prélèvement d'impôts à la source

Le prélèvement des impôts sur le revenu à la source sera mis en place à partir du 1^{er} Janvier 2019. Un courrier d'information sera envoyé à l'ensemble des salariés avec le bulletin de salaire du mois d'Octobre.

5. Questions diverses

- En ce qui concerne la mise en place d'un avenant à l'accord d'entreprise relatif à l'Aménagement et à la Réduction du Temps de Travail (ARTT) du 13 Juin 2013, la Direction a pris contact avec un conseil en droit social, une proposition sera faite au comité d'entreprise dans les prochaines semaines.

➤

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 15h30.

La prochaine réunion du CE aura lieu le *Vendredi 26 Octobre 2018 à 9h00.*

A Ecully, le 20 Septembre 2018,

Jean-Christophe ABRY
Secrétaire du CE Centrale Innovation

